Dufresne Hébert Comeau
Avocats

Avocats-conseils
Gilles Hébert, c.r.
Jean Hétu, LL.M. Harvard

Ligne directe : (514) 392-5725
scadrin@dufresnehebert.ca

Par courriel

Montréal, ce 18 août 2010

Me Véronique Dubois
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la bourse
800, Place Victoria, 2e étage
bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : Planification de l'audience de l'Union des municipalités du Québec R-3724-2010, Phase 2
N/dossier : 40 117-073

Chère consoeur,

La présente fait suite à la correspondance de la Régie du 16 août dernier quant à la planification de l'audience dans le présent dossier.

Présentation de la preuve :

5 minutes, seulement si nécessaire en réponse à la preuve présentée en audience par Gazifère (Preuve d'expertise commune dirigée par l'ACIG)

Liste des témoins :

Monsieur Louis-Renault Rozéfort, analyste.

Temps prévu pour les contre-interrogatoires :

20 minutes pour les témoins de Gazifère inc.

L'UMQ désire tout de même se réserver la possibilité d'interroger brièvement les autres intervenants en fonction de la preuve présentée à l'audience, le cas échéant.

Temps prévu pour les plaidoiries :

15 minutes.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère consoeur, nos salutations les plus distinguées.

Steve Cadrin, avocat

SC/sb

#362482